Image not found or type unknown

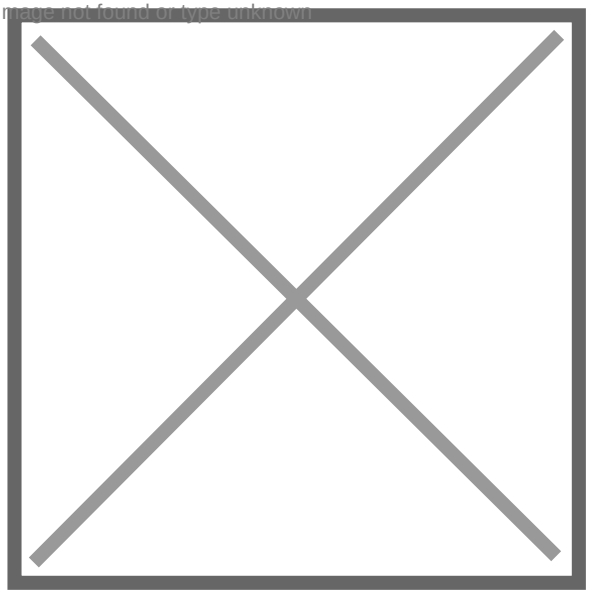

Mariage gris qu'est ceux je peut faire

Par **kabyledu45**, le **04/07/2013** à **14:42**

bonjour, je me suis marier en 2010 a orléans avec un étudiant de 11ans de moins que mois.il y eu des enquètes par la police et pleint de doute .après avoir obtenu sa carte de 1 ans.son comportement deveuvait de plus en plus inssuportable.j'ai engager une procédure de divorce.ou bout de 6 mois mr avait recu un document de reconduite a la frontiére.que je ne ne savait pas .il a repris contacte avec moi il c'est excuser et changer de comportement .il fini par obtenir sa carte de 10 ans son permis et repris sont travail.n'ayant pas d'enfant ,il ma demander si je voulait en faire un. aprés 10 mois de reflection je me suis dit pk pa.je suis enceinte de 8 mois aujourd'huit il apprend que c'est une fille .son comportement a changer radicalement.il m'insulte me rabaisse ou quotidien.que tour ceux qu'il a obtenu c'etai grace a lui et personne d'autre.il veux prendre un appart .et ont a rdv au tribunal avec le juge en septembre car le procureur en vu des éléments du dossier souhaite annuler le mariage.chose que je consoi tout a fait . j'ai part a mon avocat.je voudrai savoir ceux qui m'attend et pour le bébé que va t'il se passer,merci de me repondre .je souffre
.

Par **amajuris**, le **04/07/2013** à **20:14**

bjr, que voulez-vous qu'on vous réponde.
que vous avez été naïve mais je pense que votre famille et votre entourage vous ont mis en garde sur les risques de mariage gris mais que vous n'en avez pas tenu compte.
en plus après un début de divorce, vous reprenez une vie commune avec votre mari et vous vous retrouvez volontairement enceinte.
il faut attendre que la procédure initié par le procureur aboutisse.
mais pour l'instant c'est votre mari qui sera le père de votre enfant et il obtiendra sans doute

un titre de séjour comme parent d'enfant français.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés